

«Audition»

Société par action simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000 €uros

R.C.S de Versailles en cours d'immatriculation

Siège social

20, Rue Porte aux Saints

78200 Mantes-La-Jolie

ACTE DE NOMINATION DU PRESIDENT (SASU)

Le 21 Août 2023,

A 12 heures,

L'associé unique de la société **Audition**, a pris la décision suivante :

- **Nomination du Président.**

RÉSOLUTION N°1

Nomination aux fonctions de Président telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

- **Monsieur Abdelhamid BOURSALI, né le 16 Octobre 1984 à MANTES-LA-JOLIE (YVELINES), de nationalité française, demeurant au 31, Rue René Valognes à MANTES-LA-VILLE (78711)**

Celui-ci présent, déclare accepter ces fonctions.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

BA

RÉSOLUTION N°2

La rémunération du Président sera déterminée ultérieurement.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 heures 30 minutes.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à MANTES-LA-JOLIE,
Le 21 Août 2023

Monsieur Abdelhamid BOURSALI

« Bon pour acceptation des fonctions de président »

Bon pour acceptation des fonctions
de président.



BA